

# LES PERMANENCES

LUNDI	animations ponctuelles : 9h - 12h	permanence et RDV : 13h30 - 17h00
MARDI	animations ponctuelles : 9h - 12h	permanence et RDV : 13h30 - 16h00
MERCREDI	Maison des familles : 9h -12h (semaines paires - hors vacances scolaires)	permanence et RDV : 13h30 - 17h00
JEUDI	animation : 9h - 11h30 permanence et RDV : 11h30 - 12h (hors vacances scolaires)	Travail administratif - fermeture au public
VENDREDI	animations ponctuelles : 9h - 12h	Fermé

Maison des familles (Maison pour tous/centre social)

La Farandole - 47 rue Hervé de Guébriant

Kergreis (Maison de l'Enfance)

Attention, pour des raisons de service, les plannings peuvent être amenés à changer ponctuellement.  
Informations complémentaires mises à jour sur répondeur ou à l'affichage au bureau.

☎ : 02.98.46.60.61



# CONTACTS

## RPE de LanDerNeau

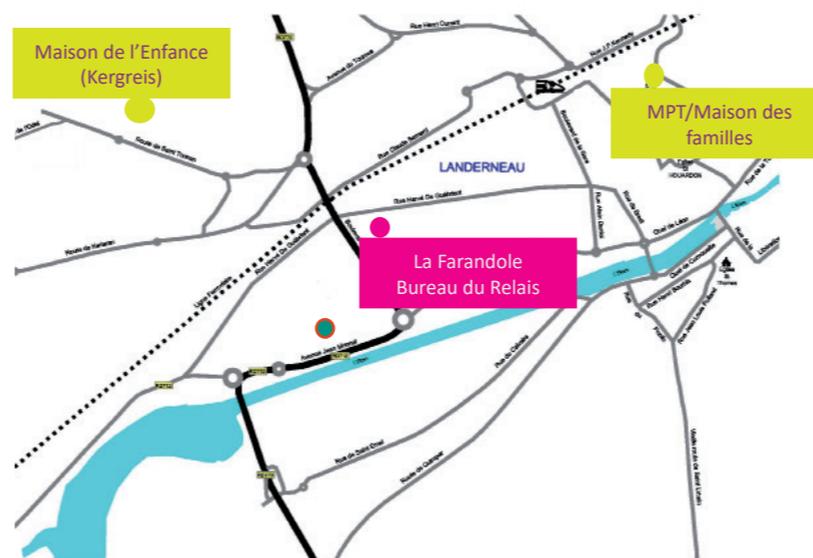
Crèche La Farandole

47 rue Hervé de Guébriant

29800 LANDERNEAU

Tél. : 02.98.46.60.61 / 07.82.15.72.14

rpe.landerneau@enjeuxdenfance.fr



Ce service est financé par la Ville de Landerneau et la Caisse d'Allocations Familiales.

RPE

# RELAIS PETITE ENFANCE

un service gratuit,  
proche de vous

Un lieu pour les parents, les enfants  
et les assistants maternels :

Informations  
Accompagnement  
Rencontres  
Echanges  
Animations



RPE LanDerNeau



en jeux  
d'enfance

Relais Petite Enfance

SCIC En Jeux d'Enfance  
RPE Landerneau - 02.98.46.60.61  
www.enjeuxdenfance.fr

*Vous êtes parent ou allez le devenir ?  
Vous recherchez un mode d'accueil ?*

*Vous trouverez au RPE des renseignements sur :*

- les différents modes d'accueil existants sur le territoire : crèche, halte-garderie, chez un assistant maternel, accueil à domicile, etc.,
- la liste et les disponibilités des assistants maternels,
- vos droits et les aides dont vous pouvez bénéficier,
- vos devoirs d'employeur,
- comment réaliser un projet d'accueil, un contrat de travail.

### *Les professionnels du Relais*

- vous accompagnent dans vos démarches administratives,
- vous guident en fonction de vos attentes, de vos besoins et de vos capacités financières.



Avec le RPE, trouvez des solutions pour concilier vie familiale et vie professionnelle.

*Le Relais, un service gratuit pour tous, des réunions d'information,*

*Vous êtes ou souhaitez devenir  
assistant maternel  
ou garde d'enfants à domicile ?*

## LE RPE

- **Vous informez** sur la professionnalisation, la demande d'agrément, vos obligations et vos droits en tant que professionnel de la petite enfance.
- **Vous accompagnez** dans votre profession (contrat de travail, convention collective, rémunération...).
- **Vous proposez** des temps d'information et d'échanges autour de vos pratiques professionnelles, des conférences et des soirées à thème, des ateliers et des animations, la possibilité de rencontrer d'autres professionnels.
- **Met à votre disposition** une documentation spécifique, des espaces de jeux et de rencontres.



*des conférences, des rencontres, des animations, des spectacles,*

*Et pour  
les enfants ?*



## LE RPE, C'EST AUSSI :

- Des temps d'éveil pour les enfants non-scolarisés accompagnés d'un adulte (assistant maternel, garde à domicile, parents...).
- Un espace aménagé et sécurisé pour vivre des temps ludiques et profiter avec d'autres enfants d'activités et jeux variés.
- Un lieu de socialisation et de découvertes pour le tout-petit, un espace convivial de rencontre et d'échanges pour l'adulte qui l'accompagne.



*des sorties, des échanges, de l'écoute et du soutien*

